

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b></p> <p><b>Séance du jeudi 30 mars 2017</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 21 mars 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 30 mars 2017 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 07</p> <p>Votants : 11</p> <p><b>Délibération n°D_2017_03_30_02</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, Mme Raphaëlle Cons, M. Alain Cartier, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Patrick Falcoz à M. Alain Chamosset, Mme Nathalie Venancio à M. Alain Cartier, M. Jean-Luc Barthod à Mme Maryline Derouet, M. Aurélien Chaine à Mme Raphaëlle Cons</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Elargissement du pont de Peccoud avec sécurisation par bordure de trottoir côté droit en descendant de Contamine-Sarzin**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2336-3,

Vu la délibération n°06.10 du 5 mars 2010 portant sur les travaux du pont de Peccoud,

Vu le budget primitif du 30 mars 2017,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet d'élargissement du pont de Peccoud est évoqué depuis plusieurs années.

Il souligne qu'il a déjà rappelé, à plusieurs reprises, que ce pont était dangereux et non adapté à la circulation actuelle (près de 500 automobilistes empruntent cette voie quotidiennement).

Il explique que le tracé actuel du pont se révèle très dangereux en période de verglas, de nombreux véhicules glissent à l'entrée du pont et terminent leur course dans le parapet.

Dans un but sécuritaire, et étant attentif à tous les frontaliers qui utilisent cette voie pour leur activité professionnelle, une commune se doit de sécuriser et de fluidifier le trafic de tous ces véhicules. Il propose donc de modifier le balancé du pont par un élargissement d'environ 6 mètres avec la création d'une bordure de trottoir côté droit en descendant de Contamine-Sarzin. Une étude de béton armé et des devis ont été réalisés dans ce sens.

Il termine en indiquant qu'une subvention de 25 401 € a été allouée à la commune par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie le 15 décembre 2014 avec une validité de trois ans. Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes sera également sollicité pour une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 9 voix pour et 2 voix contre :

- approuve l'élargissement du pont de Peccoud avec la création d'une bordure de trottoir côté droit en descendant de Contamine-Sarzin,
- invite Monsieur le Maire à contacter différentes entreprises afin d'obtenir des devis actualisés,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour l'octroi d'une subvention.

Envoyé en préfecture le 31/03/2017  
Reçu en préfecture le 31/03/2017  
Affiché le 03/04/2017  
ID : 074-217400860-20170330-D\_2017\_03\_30\_02-DE

He

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 31/03/2017</p> <p>Et de la publication le : 03/04/2017</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 31 mars 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	--



*Handwritten signature of Alain Chamosset*



*Handwritten signature of Alain Chamosset*